

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **20 (1886)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Per. 85686

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Avril 1886.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le D^r Guillaume à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger; Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

20^{me} Année

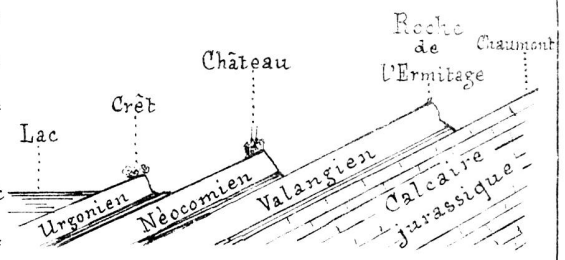
No 4.

du Club Jurastrien
Organe

LES SOURCES D'EAU DE NEUCHÂTEL NOTICE GÉOLOGIQUE

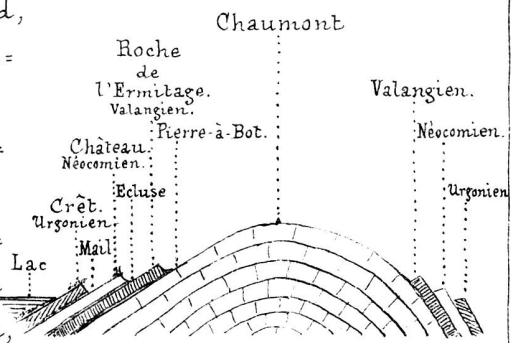
Pour nous rendre compte de l'origine de la source de l'Écluse et aussi de celle des Bercles et d'autres qui alimentent les puits et certaines fontaines de la ville, il est nécessaire de donner un aperçu des conditions géologiques de Neuchâtel et de ses environs.

Les différents quartiers de la ville sont construits en partie sur la pente et sur le sommet des collines de l'Urgonien, du Néocomien et du Valangien, qui forment trois gradins parallèles à la rive du lac. Le premier forme la colline du Crêt et celles de Gibraltar et des Saars; le second les collines du Château, du Certre, du Crêt-Caconnet et de Chantemerle; en fin le troisième les collines de Mau-Sobia, du Plan et de la Roche de l'Ermitage. Ces trois formations crétacées sont des bancs de calcaire séparés l'un de l'autre par une couche de marne.



On côté Sud, l'inclinaison de ces bancs est de 30 degrés en moyenne; du côté Nord, c'est-à-dire du côté où le bris de ces bancs a eu lieu, la pente est abrupte et forme un escarpement qui est surtout visible derrière le Château et le long de l'Écluse. On observe ainsi trois vallons parallèles, l'un compris entre la paroi Nord de l'Urgonien et la pente Sud du Néocomien, l'autre entre la paroi abrupte de ce dernier et la pente du Valangien, et le troisième entre le Valangien et le flanc de Chaumont. Le premier de ces vallons est compris entre le cimetière du Mail et celui de l'Hôpital Sourtales, où il disparaît. Le second, plus élevé, comprend le Vaubeyon, qui se continue du côté de Peseux à l'Ouest et par l'Écluse et Fahys à l'Est. Le troisième vallon, encore plus élevé, est celui de Pierre-à-Bot, qui se continue derrière le Bertuis-du-Sault et la Roche de l'Ermitage.

La force qui a soulevé et plissé le Surva et qui a transformé les couches horizontales de Chaumont en une voûte sur les deux flancs de laquelle reposent les bancs du Valangien,



du Trécomien et de l'Urgonien, n'a pas seulement produit ces déchirures longitudinales dans le terrain crétacé et déterminé ces trois gradins et ces trois vallons dont nous venons de parler, mais cette force a fait craquer les bancs calcaires dans différentes directions et ce craquement a produit des fissures plus ou moins larges et profondes, visibles ou invisibles à la surface du sol.

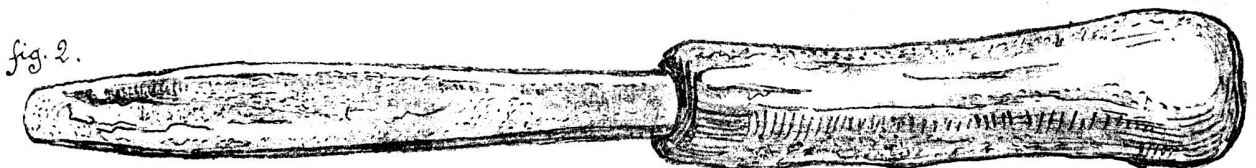
La fissure transversale la plus évidente dans la région qui nous occupe, est la Gorge du Seyon, mais au point de vue du régime des eaux de la rille de Stenchatel, elle est moins importante que la fissure longitudinale qui, partant du Vanseyon, se continue le long de ce vallon et de l'Écluse pour se terminer par celle qui a séparé la colline du Château de celle du Centre. Cette fissure, qui semble être la continuation de la Gorge du Seyon, se trouve dans le banc calcaire Valangien. Elle forme le gouffre du Vanseyon, la chute du Trébarreau et celle du Fox, entre la Grande Brasserie et l'ancien bâtiment du tirage (maison Gacon actuelle). Au dessous de ces trois chutes valangiennes, la paroi Nord du Trécomien n'est pas visible, parce que les terrains glaciaires reposant sur l'épaule du Valangien ont été laissés intacts. Au lieu d'une paroi abrupte, on remarque dans ces trois endroits de beaux vergers.

Une autre fissure parallèle aux deux qui précèdent (l'une étant la continuation de l'autre) se fait remarquer par une dépression de terrain qui part de la Combe-aux-Merles, passe par la Combe-aux-Auges, à l'Ouest du Plan-Ferret, pour descendre par la Combe-Dorel, dans le Vallon de l'Écluse, précisément à l'endroit où se trouve la chambre d'eau des **Sources de l'Écluse**. (A suivre.)

OBJETS LACUSTRES

Le Rameau de Sapin a publié en 1882 (numéro de Décembre) quelques poignards ou couteaux en cuivre pur, ou plus ou moins allié d'étain, provenant de St.-Blaise et d'autres stations du même âge qui ont duré jusqu'à la première apparition des métaux.

Depuis cet hiver, nous avons deux pièces nouvelles, deux ciseaux en cuivre, un de St.-Blaise, acheté par M. Zintgraff (fig. 1), cylindrique, aplati à un bout pour le tranchant, en pointe quadrangulaire à l'autre bout pour le manche, qui n'a pas été retrouvé. Le second, en ma possession, venant de Besaix ou de Portalban, est pourvu de son manche en bois de cerf (fig. 2). M. Bachelin a bien voulu faire le dessin de ces



deux pièces, ainsi que celui d'un petit bateau en bois de sapin (fig. 3), provenant aussi de St.-Blaise. Ce petit jouet d'enfant a été retiré par moi-même de plus d'un mètre de profondeur. Le bois en est tout spongieux et ne peut être conservé que dans un liquide. Ce n'est pas la seule pièce,

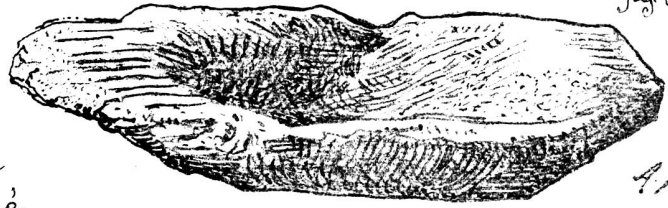


fig. 3.

tirée de nos stations lacustres, destinée à des enfants, ou peut-être faite par eux : il existe dans bien des collections de petits vases en terre qui ne sont et ne peuvent être que des jouets d'enfants faits par des petites filles à l'exemple de leurs mères. On sait que chez les sauvages ce travail incombe aux femmes et qu'il en était très probablement de même chez nos lacustres.

E. G.

CONTES POPULAIRES NEUCHATELOIS

VIII

LA FEMME MUETTE

Un marchand drapier de Stenclâtel avait épousé une femme muette. Sa lune de miel passée, il regretta amèrement de ne pouvoir causer avec son épouse et la conduisit chez un célèbre médecin demeurant à Rochefort. Ce savant docteur lui ayant coupé le fil de la langue, elle se mit aussitôt à jacasser comme une pie pour rattraper le temps qu'elle avait perdu en se taisant, si bien

qu'au bout d'un mois, son mari, ennuyé et fatigué de ce sempiternel verbiage, s'en retourna chez le médecin pour le prier de la rendre de nouveau muette. Ce dernier lui répondit que cela lui était impossible, mais que s'il le désirait il avait le pouvoir de le rendre sourd.

Le marchand ayant acquiescé à cette proposition, le médecin lui creva le tympan,



mais lorsqu'il voulut lui réclamer des honoraires pour cette opération, le marchand, devenu sourd, ne put jamais parvenir à le comprendre, de sorte que le docteur ne fut jamais payé et attendrait encore son argent s'il n'était pas mort depuis longtemps.

On retrouve cette historiette dans Rabelais (Liv. III. Chap. XXXIV, de Santagrue) :

“ Le bon mari voulut qu'elle parlât. Elle parla par l'art du médecin et du chirurgien, qui
 ” lui coupèrent une encyglotte (filet) qu'elle avoit sous la langue. La parole recouvrée, elle
 ” parla tant et tant, que son mary retourna au médecin pour remède de la faire taire. Le mé-
 ” decin répondit en son art bien avoir remèdes propres pour faire parler les femmes, n'en avoir
 ” pour les faire taire. Remède unique être surdité du mary contre cettuy interminable parle-
 ” ment de femme.”

Un ancien dubiste.

LE REVOIR

à M^{re}. C. D.

Où ! ce soir de Juillet, comme ton lac Léman
 Était grand, était beau, dans l'assoupissement
 De ses flots inquiets que tes rames légères
 Sillonnaient en jouant de rides passagères....

Son miroir reflétait, esquissés mollement,
 Ses sommets que renverse un mirage charmant,
 Et Verneux, apaisant ses rumeurs éphémères,
 Au bord faisait dans l'eau trembloter ses lumières...

Nous écoutions la nuit descendre, tout songeurs,
 Heureux d'être une fois réunis, voyageurs
 Qu'à son gré le destin ou disperse ou rassemble ;

Nous songions qu'il est bon, qu'il est doux d'être ensemble,
 De se voir et surtout de se dire souvent
 Que l'on s'est retrouvés meilleurs amis qu'avant !

John Clerc.

La magnifique **collection d'oiseaux** empailés, constituée par M. le Capitaine Vanga, de Cortaillod, qui fut un membre honoraire du Club Suisse, a été acquise par le musée cantonal vaudois. Cette collection sera exposée dans une salle spéciale qui portera le nom de Salle Vanga et sera ornée du portrait du fondateur. Nous donnerons dans un prochain numéro quelques renseignements sur cette collection qui possède presque tous les oiseaux d'Europe.